

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Direction Régionale de l'Environnement PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Inventaires et protections réglementaires de l'environnement Région Provence Alpes Côte d'Azur

VENTABREN (13114)

#### Risques majeurs (sur la Base PRIM.NET)

Arrêtés préfectoraux de biotope : NEANT

#### ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)

ZNIEFF terrestres de type I : NEANT

ZNIEFF terrestres de type II: 2

		,			
CODE ZNIEFF	NOM	SUPERFICIE (ha)	Communes concernées	Fiche	Carte
13-111-100	Plateau d'Arbois - chaîne de Vitrolles - plaine des Milles	9525.4	CABRIES; EGUILLES; LES PENNES-MIRABEAU; ROGNAC; VELAUX; VENTABREN; VITROLLES; AIX-EN-PROVENCE	þ	þ
13-116-100	Plateau des Quatre Termes - gorges de la Touloubre - la Barben	7280.18	EGUILLES; LAMBESC; LANCON DE PROVENCE; PELISSANNE; SAINT- CANNAT; VENTABREN; COUDOUX; LA BARBEN	ġ	þ

**ZNIEFF** marines de type I : **NEANT** 

**ZNIEFF** marines de type II : **NEANT** 

**ZNIEFF** géologiques : **NEANT** 

#### Réseau Natura 2000

consulter l'indispensable vocabulaire de Natura 2000



#### **Directive Habitats**

Zone Spéciale de Conservation (ZSC) : NEANT

Site d'Importance Communautaire (SIC) : NEANT

proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC) : NEANT

Site éligible (inventaires préalables) : NEANT

#### **Directive Oiseaux**

Zone de Protection Spéciale (ZPS) : 2

Code de la ZPS	NOM de la ZPS	Fiche	Fiche Carte Arrêté de désignation Commentaire							
FR9310069	Garrigues de Lancon et Chaines alentour	þ	Ó	Ó	Site re-désigné par arrêté ministériel du 03/03/2006 et re- notifié à l'Europe en mars 2006	PAS DE DOCOB				
FR9312009	Plateau de l'Arbois	þ	Ó	Ó	Site désigné par arrêté ministériel du 27/08/2003 et notifié à l'Europe en oct. 2003	DOCOB EN ANIMATION				

Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) : 1

Code de la ZICO	NOM de la ZICO	Fiche	Carte
PAC13	Plateau de l'Arbois, garrigues de Lançon et chaîne des Côtes	þ	Ó

Réserves naturelles : NEANT

Réserves naturelles régionales : NEANT

Périmètres de protection des réserves naturelles géologiques : NEANT

Réserves de biosphère : NEANT

Parc national: NEANT

Parc naturel regional: NEANT

Sites classés (remaniés) : NEANT

Sites classés (non remaniés): NEANT

Département des Hautes Alpes

tél.: 04.92.53.15.30

Département des Alpes Maritimes

**Sites inscrits: NEANT** 

Sites inscrits : Non disponibles actuellement en dehors du département des Alpes de Haute Provence

N.B.: Concernant les monuments historiques, les Z.P.P.A.U.P. et les sites inscrits hors 04, nous vous invitons à vous rapprocher du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.) compétent:

Département des Bouches du Rhône

tél.: 04.91.90.42.43 **Département du Var**tél.: 04.94.31.59.95 **Département de Vaucluse** 

tél.: 04.93.16.59.10 tél.: 04.90.82.82.70

PIG·1

<u> </u>					
CODE	NOM	SUPERFICIE (ha)	Communes concernées	Fiche	Carte
PIG10002	PIG Massif de l'Arbois	9235.9	AIX-EN-PROVENCE; CABRIES; LES PENNES- MIRABEAU; ROGNAC; VELAUX; VENTABREN; VITROLLES	ġ	ġ



## Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur ZNIEFF 2<sup>ème</sup> génération – Edition 2004

Programme cadre et validation nationale

Ministère chargé de l'Environnement Muséum National d'Histoire Naturelle Réalisation par le Comité de pilotage régional

Animateurs: DIREN - ARPE

Opérateurs techniques : CBNP-CBNA-CEEP-COM-LEML

Validation scientifique régionale : CSRPN



3Code régional	Nom	Туре
ZNIEFF N° 13111100	PLATEAU D'ARBOIS - CHAÎNE DE VITROLLES - PLAINE DES MILLES	Zone terrestre de type 2

Nom du (des) rédacteur(s) :

MICHAUD H. BELTRA S. Année de description :

01/01/1988

Actualisation de l'inventaire 1988 :

Année de mise à jour : 01/01/1997 Evolution de zone

**DONNEES GENERALES** 

Localisation administrative :

Commune(s) concernée(s): 13001 AIX-EN-PROVENCE

13019 CABRIES 13032 EGUILLES

13071 LES PENNES-MIRABEAU

13081 ROGNAC 13112 VELAUX 13114 VENTABREN 13117 VITROLLES

Département concerné : BOUCHES DU RHONE

Altitude minimum: 72 m Altitude maximum: 275 m Superficie: 9525,39 ha

#### **COMMENTAIRES GENERAUX**

#### Commentaire général

Bel ensemble naturel, au relief tourmenté, peu artificialisé, intégrant la chaîne de Vitrolles et le Plateau de l'Arbois. Ce dernier est profondément entaillé par des ruisseaux temporaires. L'ensemble de la zone, couvert d'une végétation typiquement méditerranéenne à dominante arbustive, est physionomiquement dominé par l'élément minéral (falaises abruptes, longues barres rocheuses, rochers proéminents) qui donne à cette zone son cachet particulier. L'intérêt biologique de la zone tient essentiellement aux qualités de sa faune vertébrée et de la flore des agrosystèmes.

#### Flore et habitats naturels

Les falaises calcaires bien exposées portent la formation très classique à Asplenium petrarchae, localement enrichie à Roquefavour du Lavatera maritima. Les pelouses en direction de l'étang de Berre se rattachent à une formation très localisée en Provence, et bien plus répandue en Languedoc : le Convolvulo-Onononidetum pubescentis où abonde le Plantain blanchissant et le Liseron rayé (Plantago albicans, Convolvulus lineatus). Dans le même secteur, les garrigues à Helianthèmes sont bien présentes (Helianthemum syriacum et surtout H. marifolium) Mais la principale richesse de la zone provient des agrosystèmes : friches et cultures extensives. On y trouve des raretés comme le Chardon à épingle, la Nigelle de France (Carduus acicularis, Nigella gallica) etc. La Thymélée hirsute, plante du littoral, est connue vers le bassin du Réaltor, certainement introduite (volontairement ou fortuitement). La Fraxinelle reste à retrouver dans les vallons qui entaillent le plateau.

#### Faune

Ce site renferme trente six espèces d'intérêt patrimonial dont onze sont déterminantes.

Le cortège faunistique extrêmement riche et diversifié comprend de nombreuses espèces déterminantes avec notamment un couple reproducteur d'Aigle de Bonelli (Hieraaetus fasciatus) mais aussi nombre d'autres espèces : Rollier Coracias garrulus (au moins six couples), Outarde canepetière (Tetrax tetrax), Coucou-geai (Coracias garrulus), Pie-grièche à tête rousse Lanius senator (espèce devenue très rare dans les Bouches-du-Rhône et en région P.A.C.A.), Moineau soulcie Petronia petronia (unique site de nidification possible de cette espèce dans les Bouches-du-Rhône), Traquet oreillard (Oenanthe oenanthe), Fauvette à lunettes (Sylvia conspicillata), Pigeon colombin (Columba oenas), Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus), Grand-

Code régional	Nom	Туре
ZNIEFF N°13111100	PLATEAU D'ARBOIS - CHAÎNE DE VITROLLES - PLAINE DES MILLES	Zone terrestre de type 2

duc d'Europe (Bubo bubo), Faucon hobereau (Falco subbuteo), Petit Gravelot (Charadrius dubius), ect... En ce qui concerne les Reptiles, on peut noter la présence de bonnes densités de Lézard ocellé (Lacerta lepida) ainsi que celle de l'Hémidactyle (Hemidactylus turcicus), gécko très localisé en région P.A.C.A. Quant aux mammifères, deux Chauves-souris ont notamment été observées : la Pipistrelle de Nathusius (Pipistrellus nathusii) et le Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum). L'entomofaune se caractérise par la présence d'espèces méditerranéennes menacées telles que la Diane (Zerynthia polyxena) et la Proserpine (Zerynthia rumina).

#### **CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE**

#### Critères:

6 Contraintes du milieu physique

1 Répartition des espèces (faune, flore)

**Commentaires:** 

Limites fondées sur celles du plateau, tout en évitant les zones trop urbanisées et artificialisées.

#### **CRITERES D'INTERET DE LA ZONE**

36 Phanérogames

20 Faunistique

10 Ecologique

#### **LIEN AVEC D'AUTRES ZONES INVENTORIEES**

**Directive habitat** NON **Directive oiseaux** OUI

ZNIEFF incluse dans la ZNIEFF N° Néant ZNIEFF incluant la (ou les) ZNIEFF N° Néant

ZNIEFF associées Néant

#### **BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES D'INFORMATION**

BOREL L., MOUTTE P. & LAVAGNE A. 1990-1993. Inventaires pour l'application de la loi littoral dans les Bouches-du-Rhône. Rapports non publiés du Laboratoire de Phytosociologie et Cartographie, Faculté de Saint-Charles en dépôt au Conservatoire Botanique national Méditerranéen de Porquerolles.

BRUN L., BELTRA S., 1994 - Etat des lieux et opportunités de conservation et de gestion des zones humides du pourtour de l'étang de Berre. C.E.E.P., Station biologique de la Tour du Valat, D.I.R.E.N. PACA, 222 p.

CHABERT J.-P. 1995. Herborisations dans les Bouches-du-Rhône. Le Monde des Plantes 454, 24-26.

DELEUIL G. 1951. Contribution à l'étude de la flore provençale. Localités nouvelles de plantes rares ou intéressantes et précisions sur certaines localités déjà connues (fasc. IV). Le Monde des Plantes 282, 51-54.

MOLINIER RE. 1955. La végétation des collines de Vitrolles et du plateau d'Arbois. Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille 15, 97-115. MOLINIER RE. & MARTIN P. 1981. Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône. Imprimerie municipale,

PATHIER 1883. Herborisation à Rognac et à Roquefavour. Rev. Hort. Bouches-du-Rhône. 137-138. (incomplet, manque la page 137).

PATROMINIO O.; 1991. - Inventaire des richesses communales de la ville d'Aix, Faune. C.E.E.P., Agence d'urbanisme du Pays d'Aix, 17 p.

TERRISSE A. 1982. Sixième journée : dimanche 19 avril : La Crau. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest 13, 175-181.

VIDAL P., 1994 - Actualisation des ZNIEFF 06/83/13, approche préliminaire du premier trimestre 1994. C.E.E.P., D.I.R.E.N. PACA, 131 p.

# MILIEU(X) DETERMINANT(S)

**Code Libellé du milieu**34-5131 Communautés ouest-méditerranéennes calciphiles & calcifuges. Thero-Brachypodion : Convolvulo-Onononidetum pubescentis Br. Bl. 1931

# MILIEU(X) REMARQUABLE(S)

Code Libellé du milieu 32-4D Garrigues à Helianthemum lavandulifolium & H. marifolium

44-612 Ripisylves méditerranéennes à Peupliers(Propulenion albae) : Populetum albae (Br. Bl. 1931) Tchou 1947 (salicetosum ; ulmetosum ; faciès à Quercus pedunculata, Alnus glutinosa) 62-1111 Falaises calcaires ibéro-méditerra-néénnes Asplenion glandulosi (= petrarchae) Br. Bl. & Meier 1934 : Phagnalo sordidi-Asplenietum petrarchae Br. Bl. & Meier 1934 62-1111 Falaises calcaires ibéro-méditerra-néénnes Asplenion glandulosi (= petrarchae) Br. Bl. & Meier 1934 : Phagnalo sordidi-Asplenietum petrarchae Br. Bl. & Meier 1934

# ESPECE(S) DETERMINANTE(S)

Dicotylédones	Dicotylédones	Dicotylédones	Dicotylédones	Dicotylédones	Dicotylédones	Dicotylédones	Dicotylédones	Dicotylédones	Dicotylédones	Dicotylédones	Dicotylédones	<del>Mammifòros</del>	Oiseaux	Oiseaux	Oiseaux	Oiseaux	Oiseaux, 8	Oiseaux	Oiseaux	Oiseaux	Lépidoptères	Lépidoptères	Lépidoptères ကိ	Hyménoptères	Groupe taxonomique
Picris pauciflora	Nonea pallens	Nonea erecta subsp. erecta	Nigella gallica	Helianthemum syriacum	Helianthemum marifolium subsp. marifolium 324D	Dictamnus albus	Crepis suffreniana subsp. suffreniana	Cephalaria syriaca	Carduus acicularis	Bifora testiculata	Ammi visnaga	Pipistrollus nathusii	Tetrax tetrax	Sylvia conspicillata	Petronia petronia	Oenanthe hispanica	Lanius senator	Hieraaetus fasciatus	Coracias garrulus	Clamator glandarius	Zerynthia rumina	Zerynthia polyxena	~ <del>Euphydrias aurinia</del>	Megascolia maculata flavifrons	Libellé de l'espèce
				324D	m 324D																				Milieu
	Espèce naturalisée, subspontanée						Espèce endémique large					<del>Passage, migration</del>	Reproduction certaine ou probable	Statut											
													Population dispersée								Population dispersée	Population dispersée	Population dispersée	Population dispersée	Abondance qualitative
																									Abondance quantitative
														1988			1990	1986			1980				1ère Obs.
Non daté	1997	1997	1997	Non daté	Non daté	Non daté	Non daté	1961	1997	1997	1997	<del>1991</del>	1997	1995	1995	1988	1997	1997	1997	1997	1997	1991	<del>1997</del>	1893	Obs. récente

1997	Non daté 1998	Obs. récente	1987	1992	1997	1997	1997	1991	1986	1997	1996	1990	1993	1997	1996	1995	1997	1997	1997	1997	1996	1997	1991
	П	1ère Obs.			1982						1993		1986			1991	1995	1995		1995			
Type Zone terrestre de type 2		Abondance quantitative			dense																		
	l	Abondance qualitative		Population dispersée	Population abondante et dense			Population dispersée						Population dispersée						Population dispersée			
Nom EAU D'ARBOIS - CHAÎNE DE VITROLLES - PLAINE DES MILLES		Statut Reproduction certains ou probable	Reproduction certaine ou probable	Reproduction certaine ou probable	Reproduction certaine ou probable Reproduction certaine ou probable	Reproduction certaine ou probable																	
	3451	Milieu																					
Code régional ZNIEFF N°13111100 Sisymbrium runcinatum Thymelaea hirsuta	Asphodelus ayardii Juncus sphaerocarpus ABLE(S)	Libellé de l'espèce ionica surinia		Pelodytes punctatus 🔐	Hemidactylus turcicus	Athene noctua	Bubo pubo o	Burhinus oedicnemus	Charadrius dubius	Circaetus gallicus	Circus aeruginosus	Columba oenas	Dendrocopos minor	Emberiza hortulana	Falco subbuteo	Galerida cristata	Lanius collurio	Lanius meridionalis	Merops apiaster	Miliaria calandra	Monticola solitarius	Otus scops	Upupa epops
Dicotylédones Dicotylédones	Monocotylédones Asphod Monocotylédones Juncus ESPECE(S) REMARQUABLE(S)	Groupe taxonomique	Ostéichthyens ou poissons	Amphibiens	Reptiles Reptiles	Oiseaux		Oiseaux		Oiseaux													

Cette page est extraite de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (2<sup>ème</sup> génération) de Provence - Alpes - Côte d'Azur. Voir la cartographie associée. Le document complet est accessible sur le site Internet de la DIREN PACA: http://www.paca.ecologie.gouv.fr/

Non daté 1998

Non daté

Non daté

1997

1991

Population dispersée

Passage, migration

3451

Rhinolophus ferrumequinum Convolvulus lineatus 6211

Espèce endémique française

4461

Tulipa sylvestris subsp. sylvestris

Typha minima

Lavatera maritima Ophrys provincialis

> Monocotylédones Monocotylédones Monocotylédones

Dicotylédones Dicotylédones

Mammifères

ZNIEFF N°«NMREGZN»	Code régional
«LB_ZN»	Nom
Zone terrestre de type «TY_ZONE»	Туре

Valide au niveau regional en cours de labellisation nationale



Programme cadre et validation nationale

Ministère chargé de l'Environnement

Muséum National d'Histoire Naturelle

## Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur ZNIEFF 2ème génération - Edition 2004

Réalisation par le Comité de pilotage régional

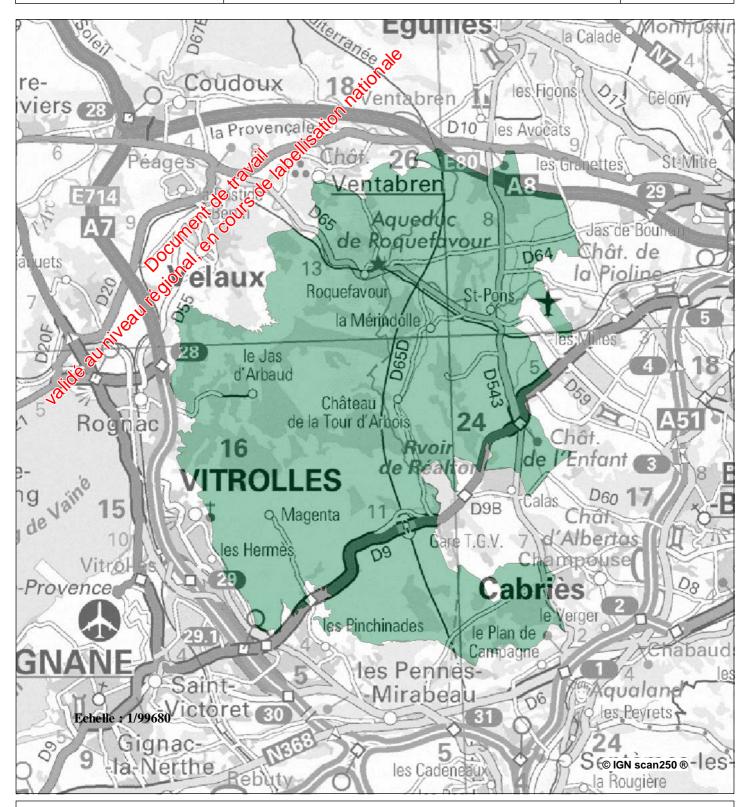
Animateur: DIREN - ARPE

Opérateur technique: CBNP - CBNA - CEEP - COM - LEML

Validation scientifique régionale : CSRPN



Code régional	Code régional Nom							
ZNIEFF N°13-111-100	Plateau d'Arbois - chaîne de Vitrolles - plaine des Milles	Zone de type II						



Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (2ème génération) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la fiche descriptive associée. Le document complet est accessible sur le site Internet de la DIREN PACA : <a href="https://www.paca.ecologie.gouv.fr">www.paca.ecologie.gouv.fr</a>



## Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur ZNIEFF 2<sup>ème</sup> génération – Edition 2004

Programme cadre et validation nationale

Ministère chargé de l'Environnement Muséum National d'Histoire Naturelle Réalisation par le Comité de pilotage régional

Animateurs: DIREN - ARPE

Opérateurs techniques : CBNP-CBNA-CEEP-COM-LEML

Validation scientifique régionale : CSRPN



3Code régional	Nom	Туре
ZNIEFF N° 13116100	PLATEAU DES QUATRE TERMES - GORGES DE LA TOULOUBRE - LA BARBEN	Zone terrestre de type 2

Nom du (des) rédacteur(s) :

MICHAUD H. BELTRA S. Année de description: 01/0

01/01/1988 Actualisation de l'inventaire 1988 :

Année de mise à jour : 01/01/1997 Evolution de zone

**DONNEES GENERALES** 

Localisation administrative :

Commune(s) concernée(s): 13118 COUDOUX

13032 EGUILLES 13009 LA BARBEN 13050 LAMBESC

13051 LANCON-PROVENCE

13069 PELISSANNE 13091 SAINT-CANNAT 13114 VENTABREN

Département concerné : BOUCHES DU RHONE

Altitude minimum: 72 m Altitude maximum: 307 m Superficie: 7280,164 ha

#### **COMMENTAIRES GENERAUX**

#### Commentaire général

Milieu typique des collines méditerranéennes, avec une alternance de zones de garrigues, de bois de pins d'Alep et de cultures traditionnelles. La Touloubre qui traverse la zone est bordée d'une ripisylve de belle venue contrastant avec l'aridité des autres milieux. Elle dessine, ainsi que la ravin de Lavaldenan, des gorges certes modestes mais de grandes valeurs paysagère et floristique.

#### Flore et habitats naturels

Les pelouses possèdent des peuplement des espèces discrètes suivantes, la Gagée de granatelli, le Picris pauciflore (zones rocailleuses) ou le Crepis de Suffren (affleurement sableux). L'orchidée Ophrys aurelia, quoique localisée, n'y est pas rare. Les dépressions naturelles, où se sont accumulés les colluvions, sont souvent cultivées. On y note la Nigelle de France (Nigella gallica) et, dans celle de l'Estagnolet inondable les années pluvieuses, des peuplements de Salicaire à trois bractées ou d'Etoile d'eau (Lythrum tribracteatum, Damasonium polyspermum), deux espèces très rares des mares temporaires méditerranéennes. Enfin, dans les milieux rupestres, s'observent la formation à Asplenium petrarchae des rochers calcaires thermophiles avec la fougère Cheilanthes acrostica et le Gaillet setacée (Galium setaceum) ; ainsi que la formation des landes oroméditerranéennes franco-ibériques réduite ici à des peuplements d'Ephèdre des Monts Nébrodes (Ephedra major).

#### Faune

Ce site renferme vingt huit espèces d'intérêt patrimonial dont sept sont déterminantes.

Il s'agit d'une zone d'une grande richesse biologique, en particulier sur le plan ornithologique avec la nidification de plusieurs espèces phares : l'Aigle de Bonelli (Hieraaetus fasciatus), l'Outarde canepetière (Tetrax tetrax), le Rollier d'Europe (Coracias garrulus) ou encore le Coucou-geai (Clamator glandarius). Parmi les autres espèces nicheuses remarquables il y a notamment, le Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus), le Grand-Duc d'Europe (Bubo bubo), l'Autour des palombes (Accipiter gentilis), la Bondrée apivore (Pernis apivorus), la Huppe fasciée (Upupa epops), l'Oedicnème criard (Burhinus oedicnemus), la Caille (Coturnix coturnix), le Bruant ortolan (Emberiza hortulana), la Pie-grièche méridionale (Lanius meridionalis) et une espèce déterminante, la Fauvette à lunettes (Sylvia conspicillata). Plusieurs espèces de Chauves-souris y ont été observées : Molosse

Code régional	Nom	Туре
ZNIEFF N°13116100	PLATEAU DES QUATRE TERMES - GORGES DE LA TOULOUBRE - LA BARBEN	Zone terrestre de type 2

de Cestoni (Tadarida teniotis), Minioptère de schreibers (Miniopterus schreibersi), Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri), Petit Murin (Myothis blythi) et Vespertilion à oreilles échancrées (Myotis emarginatus). Le Lézard ocellé (Lacerta lepida) pour les Reptiles et, pour les Poissons, le Blageon (Leuciscus soufia) sont également présents. Enfin les invertébrés sont représentés par plusieurs espèces méditerranéennes d'intérêt patrimoniales telles que la Scolopendre ceinturée (Scolopendra cingulata) et la Proserpine (Zerynthia rumina).

### CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

#### Critères :

- 6 Contraintes du milieu physique
- 1 Répartition des espèces (faune, flore)
- 4 Degré d'artificialisation dumilieu ou pression d'usage

#### **Commentaires:**

Limites fondées sur celles du plateau et des collines au nord de la Barben, englobant l'ensemble des milieux et des espèces patrimoniaux mais évitant les zones à agriculture trop intensive.

#### **CRITERES D'INTERET DE LA ZONE**

36 Phanérogames 20 Faunistique

10 Ecologique

#### **LIEN AVEC D'AUTRES ZONES INVENTORIEES**

Directive habitat NON Directive oiseaux OUI

ZNIEFF incluse dans la ZNIEFF N° Néant

**ZNIEFF incluant la (ou les) ZNIEFF N°** 13116134 **ZNIEFF associées** 13155100 - 13156100 - 13116134

#### **BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES D'INFORMATION**

ANONYME 1995. TGV Méditerranée. Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. Analyse des espèces végétales rares et sensibles. Rapport non publié CBNP 52 p.

BELTRA S., BIGOT L., CHAULIAC A., PATRIMONIO O. & TALON B. 1991. Projet de réserve naturelle volontaire sur le secteur Touloubre-Trévaresse (commune d'Aix-en-Provence). Rapport scientifique. Rapport non publié CEEP 49 p. + 1 carte.

BELTRA S., BOREL L., MOUTTE P., ROUX J.-P.; 1992. - Expertise sur l'identification des impacts liés au passage du TGV Méditerranée, aspects floristiques et faunistiques, rapport final, département des Bouches-du-Rhône, du Gard, du Vaucluse et de la Drôme (ligne Valence - Marseille). C.E.E.P., Ministère de l'Environnement, 40 p.

CHABERT J.-P. & ROUX J.-P. 1999. Notes sur la flore des Bouches-du-Rhône (avec les contributions de J.-M. Tison, P. Jauzein, H. Michaud & J. Molina). Le Monde des Plantes 465, 1-8.

MOLINIER RE. & MARTIN P. 1981. Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône. Imprimerie municipale, Marseille.

NOUVIANT J. 1998. Recherches sur Ephedra en Europe IV : critique de Ephedra nebrodensis. Bull. Murithienne 116, 69-79. TALLON G. 1923-1969. Carnets de terrain inédits et herbiers déposés aux Herbiers de l'Institut Botanique de Montpellier (MPU).

ZNIEFF N°13116100 PLATEAU	Code régional
PLATEAU DES QUATRE TERMES - GORGES DE LA TOULOUBRE - LA BARBEN	Nom
Zone terrestre de type 2	Туре

# MILIEU(X) DETERMINANT(S)

- **Code Libellé du milieu** 22-32 Pelouses amphibies annuelles, naines, septentrionales (Cyperetalia fusci) : Lythrion tribracteati R.-Goday & R.-Martinez 1963 31-74 Landes oroméditerranéennes franco-ibériques à Ge<mark>xé</mark>ts épineux

Code Libellé du milieu 44-61 Ripisylves méditerranéennes à Peupliers (Populenion albae) 62-1111 Falaises calcaires ibéro mediterra-néennes Asplenion glandulosi (= petrarchae) Br. Bl. & Meier 1934 : Phagnalo sordidi-Asplenietum petrarchae Br. Bl. & Meier 1934

# ESPECE(S) DETERMINANTE(S)

Scolopendria cingulata Scolopendria cingulata Zerynthia rumina Clamator glandarius Coracias garrulus Hieraaetus fasciatus Sylvia conspicillata Tetrax tetrax Ophioglossum vulgatum Ephedra major subsp. major Cerastium siculum Crepis suffreniana subsp. suffreniana Galium setaceum subsp. setaceum Nigella gallica Picris pauciflora Damasonium alisma subsp. polyspermum 2232				Espèce endémique large		Ophrys aurelia Orchis laxiflora subsp. laxiflora	Monocotylédones Monocotylédones
Cibellé de l'espèce       Milieu       Statut       Abondance qualitative         Scolopendria cingulata       Reproduction certaine ou probable       Population dispersée         Zerynthia rumina       Reproduction certaine ou probable       Population dispersée         Clamator glandarius       Reproduction certaine ou probable       Population dispersée         Clamator glandarius       Reproduction certaine ou probable       Population dispersée         Clamator glandarius       Reproduction certaine ou probable       Population dispersée         Coracias garrullus       Reproduction certaine ou probable       Population dispersée         Sylvia conspicillata       Reproduction certaine ou probable       Reproduction certaine ou probable         Sylvia conspicillata       Reproduction certaine ou probable         Tetrax tetrax       Reproduction certaine ou probable         Cerastium siculum       4461         Ephedra major subsp. major       3174         Crepis suffreniana subsp. suffreniana       Espèce endémique large         Galium setaceum subsp. setaceum       6211         Lythrum tribracteatum       2232         Picris pauciflora       Espèce endémique large					2232	Damasonium alisma subsp. polyspermum	Monocotylédones
Eibellé de l'espèce  Scolopendria cingulata  Scolopendria cingulata  Zerynthia rumina  Clamator glandarius  Clamator glandarius  Clamator glandarius  Coracias garrulus  Sylvia conspicillata  Tetrax tetrax  Ophioglossum vullgatum  Crepis suffreniana subsp. major  Cerastium setaceum subsp. setaceum  Nigella gallica  Milieu  Reproduction certaine ou probable  Sylvia conspicillata  Reproduction certaine ou probable  Reproduction certaine ou probable  Sylvia conspicillata  Reproduction certaine ou probable  Reproduction certaine ou probable  Reproduction certaine ou probable  Sylvia conspicillata  Reproduction certaine ou probable  Reproductio						Picris pauciflora	Dicotylédones
Scolopendria cingulata Scolopendria cingulata Scolopendria cingulata  Zerynthia rumina Zerynthia rumina Ciamator glandarius Coracias garrulus Sylvia conspicillata Tetrax tetrax Ophioglossum vulgatum Creastium siculum Crepis suffreniana subsp. suffreniana Galium setaceum subsp. setaceum Lythrum tribracteatum  Milieu Reproduction certaine ou probable						Nigella gallica	Dicotylédones
Scolopendria cingulata Scolopendria cingulata Scolopendria cingulata Cerynthia rumina Crepis suffreniana Subsp. setaceum  Scolopendria cingulata Statut Reproduction certaine ou probable					2232	Lythrum tribracteatum	Dicotylédones
Crepis suffreniana subsp. suffreniana  Collopedria cingulata  Scolopendria cingulata  Scolopendria cingulata  Collopendria cingulata  Collopendria cingulata  Collopendria cingulata  Reproduction certaine ou probable					6211	Galium setaceum subsp. setaceum	Dicotylédones
Cerastium siculum  Abondance qualitative  Reproduction certaine ou probable				Espèce endémique large		Crepis suffreniana subsp. suffreniana	Dicotylédones
Clamator glandarius Coracias garrullus Hileau Sylvia conspicillata Sylvia conspicillata Tetrax tetrax Cphedra major subsp. major  Abondance qualitative Reproduction certaine ou probable						Cerastium siculum	Dicotylédones
Clamator glandarius Coracias garrullus Hileaetus fasciatus Sylvia conspicillata Tetrax tetrax Collopendria cingulata Milieu Statut Reproduction certaine ou probable					3174	Ephedra major subsp. major	Gymnospermes
Cibellé de l'espèce       Milieu       Statut       Abondance qualitative         Scolopendria cingulata       Reproduction certaine ou probable       Population dispersée         Zerynthia rumina       Reproduction certaine ou probable       Population dispersée         Clamator glandarius       Reproduction certaine ou probable       Population dispersée         Coracias garrullus       Reproduction certaine ou probable         Hieraaetus fasciatus       Reproduction certaine ou probable         Sylvia conspicillata       Reproduction certaine ou probable         Tetrax tetrax       Reproduction certaine ou probable					4461	Ophioglossum vulgatum	Filicinophytes (fougères)
Cibellé de l'espèce       Milieu       Statut       Abondance qualitative         Scolopendria cingulata       Reproduction certaine ou probable       Population dispersée         Zerynthia rumina       Reproduction certaine ou probable       Population dispersée         Clamator glandarius       Reproduction certaine ou probable       Population dispersée         Coracias garrullus       Reproduction certaine ou probable         Hieraaetus fasciatus       Reproduction certaine ou probable         Sylvia conspicillata       Reproduction certaine ou probable				Reproduction certaine ou probable		Tetrax tetrax	Oiseaux
Coracias garrulus  Milieu  Statut  Abondance qualitative  Reproduction certaine ou probable				Reproduction certaine ou probable		Sylvia conspicillata	Oiseaux
Coracias garrulus  Abondance qualitative  Reproduction certaine ou probable				Reproduction certaine ou probable		Hieraaetus fasciatus	Oiseaux
Scolopendria cingulata  Scolopendria rumina  Clamator glandarius  Milieu  Statut  Abondance qualitative  Reproduction certaine ou probable  Reproduction certaine ou probable  Reproduction certaine ou probable  Reproduction certaine ou probable				Reproduction certaine ou probable		Coracias garrulus	Oiseaux
Libellé de l'espèce Milieu Statut Abondance qualitative Scolopendria cingulata Reproduction certaine ou probable Population dispersée Zerynthia rumina Reproduction certaine ou probable Population dispersée				Reproduction certaine ou probable		Clamator glandarius	Oiseaux
Scolopendria cingulata Milieu Statut Abondance qualitative Population dispersée			Population dispersée	Reproduction certaine ou probable		Zerynthia rumina	Lépidoptères
Libellé de l'espèce Milieu Statut Abondance qualitative			Population dispersée	Reproduction certaine ou probable		Scolopendria cingulata	Myriapodes
	quantitative	Abondance	Abondance qualitative	Statut	Milieu	Libellé de l'espèce	Groupe taxonomique

Type	Zone terrestre de type 2
Nom	PLATEAU DES QUATRE TERMES - GORGES DE LA TOILI OLIBRE - LA BARBEN
Code régional	ZNIEFF N°13116100

ESPECE(S) REMARQUABLE(S)	ABLE(S)					
Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce Milieu	u Statut	Abondance qualitative Abou	Abondance quantitative	1ère Obs.	Obs. récente
Ostéichthyens ou poissons osseux	Leuciscus souffia	Reproduction certaine ou probable				1985
Reptiles	Lacerta lepida	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée		1991	1997
Oiseaux	Accipiter gentilis	Reproduction certaine ou probable				1995
Oiseaux	Athene noctua	Reproduction certaine ou probable			1991	1997
Oiseaux	Bubo bubo	Reproduction certaine ou probable			1992	1997
Oiseaux	Burhinus oedicnemus	Reproduction certaine ou probable			1991	1997
Oiseaux	Charadrius dubius	Reproduction certaine ou probable			1992	1997
Oiseaux	Circaetus gallicus.	Reproduction certaine ou probable			1994	1997
Oiseaux	Coturnix coturnix	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée		1995	1997
Oiseaux	Emberiza hortulana	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée			1992
Oiseaux	Lanius meridionalis	Reproduction certaine ou probable			1995	1997
Oiseaux	Miliaria calandra	Reproduction certaine ou probable	Population abondante et dense		1995	1997
Oiseaux	Muscicapa striata	Reproduction certaine ou probable				1995
Oiseaux	sdos snio	Reproduction certaine ou probable			1991	1997
Oiseaux	Pernis apivorus	Reproduction certaine ou probable			1992	1996
Oiseaux	Apriba epops	Reproduction certaine ou probable			1991	1997
Mammifères	Miniopterus schreibersi	Passage, migration	Population dispersée			1992
Mammifères	Myotis blythi	Passage, migration	Population dispersée			1992
Mammifères	Myotis emarginatus	Reproduction certaine ou probable				1986
Mammifères 💉	Nyctalus leisleri	Passage, migration				1997
Mammifères	Tadarida teniotis	Passage, migration	Population dispersée			1994
Monocotylédones	Gagea granatelli					Non daté

Cette page est extraite de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (2<sup>eme</sup> génération) de Provence - Alpes - Côte d'Azur. Voir la cartographie associée. Le document complet est accessible sur le site Internet de la DIREN PACA : <a href="http://www.paca.ecologie.gouv.ft/">http://www.paca.ecologie.gouv.ft/</a>



Ministère chargé de l'Environnement

Muséum National d'Histoire Naturelle

## Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur ZNIEFF 2ème génération - Edition 2004

Programme cadre et validation nationale | <u>Réalisation par le Comité de pilotage régional</u>

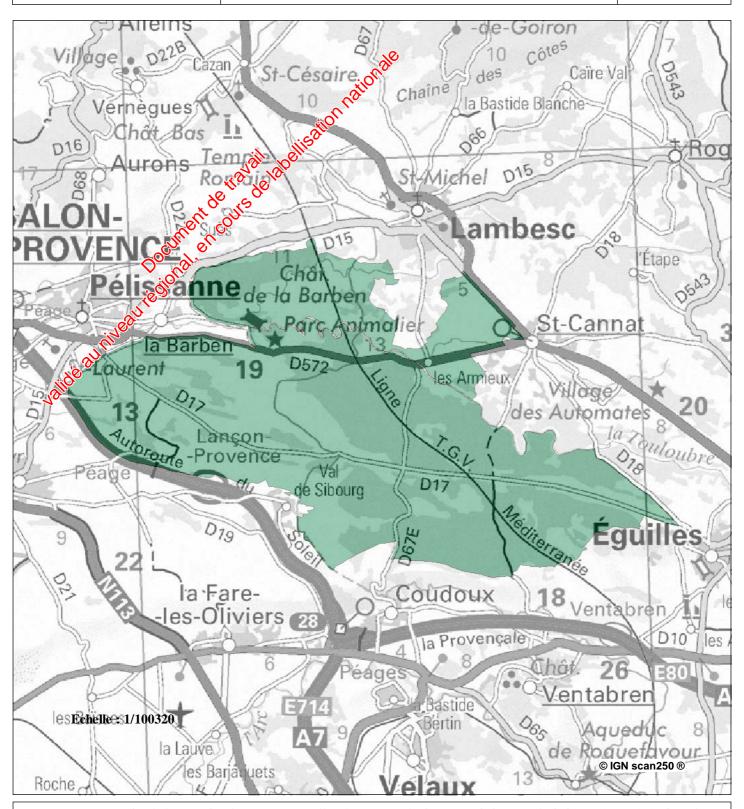
Animateur: DIREN - ARPE

Opérateur technique: CBNP - CBNA - CEEP - COM - LEML

Validation scientifique régionale : CSRPN



Code régional	Nom	Type
ZNIEFF N°13-116-100	Plateau des Quatre Termes - gorges de la Touloubre - la Barben	Zone de type II



Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (2ème génération) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la fiche descriptive associée. Le document complet est accessible sur le site Internet de la DIREN PACA : <a href="www.paca.ecologie.gouv.fr">www.paca.ecologie.gouv.fr</a>

#### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Arrêté portant désignation du site Natura 2000 Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (zone de protection spéciale)

NOR: DEV NO6 50087A

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu la directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 modifiée concernant la conservation des oiseaux sauvages, notamment son article 4 et son annexe I;

Vu le code de l'environnement, notamment le II et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-2, R. 414-3, R. 414-5 et R. 414-7;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L. 414-1-II (1<sup>er</sup> alinéa) du code de l'environnement;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés ;

#### Arrête :

- Art. 1<sup>er</sup> Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 Garrigues de Lançon et Chaînes alentour » (zone de protection spéciale FR9310069) l'espace délimité sur les treize cartes au 1/25000 ei-jointes, s'étendant <u>dans le département des Bouches-du-Rhône</u> :
- sur la totalité du territoire des communes suivantes : Aurons, Vernègues ;
- sur une partie du territoire des communes suivantes : Alleins, La Barben, Berre-l'Étang, Charleval, Cornillon-Confoux, Coudoux, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lambese, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognes, La Roque-d'Anthéron, Saint-Cannat, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Ventabren, Éguilles.
- Art. 2 La liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation du « site Natura 2000 Garrigues de Lançon et Chaînes alentour » figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture des Bouches-du-Rhône, à la direction régionale de l'environnement de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ainsi qu'à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable.

- Art. 3 L'arrêté du 6 janvier 2005 portant désignation du site Natura 2000 « La Barben » (zone de protection spéciale) est abrogé.
- Art. 4 Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le F3 MARS 2006

Nelly OLIN

#### Annexe

## A l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR9310069 Garrigues de Lançon et Chaînes alentour

(zone de protection spéciale)

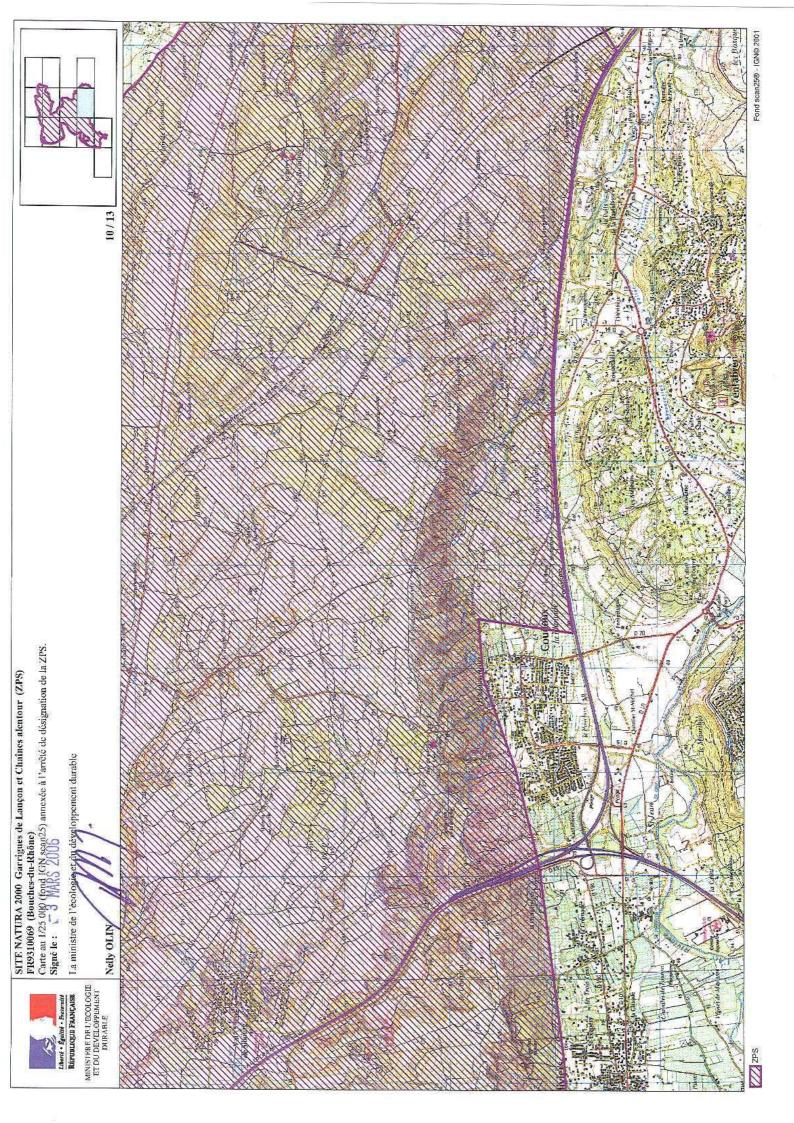
#### Liste des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation

## I - <u>Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (1<sup>er</sup> alinéa) du code de l'environnement</u>

A133	Oedienème criard	Burhinus oedicnemus
A093	Aigle de Bonelli	Hieraaetus fasciatus
A246	Alouette lulu	Lullula arborea
A094	Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus
A072	Bondrée apivore	Pernis apivorus
A379	Bruant ortolan	Emberiza hortulana
A082	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus
A080	Circaète Jean-le-Blane	Circaetus gallicus
A346	Crave à bec rouge	Pyrrhocorax pyrrhocorax
A224	Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus
A095	Faucon crécerellette	Falco naumanni
A100	Faucon d'Eléonore	Falco eleonorae
A103	Faucon pèlerin	Falco peregrinus
A302	Fauvette pitchout	Sylvia undata
A215	Grand-duc d'Europe	Bubo bubo
A074	Milan royal	Milvus milvus
A128	Outarde canepetière	Tetrax tetrax
Λ236	Pic noir	Dryocopus martius
A255	Pipit rousseline	Anthus campestris
A231	Rollier d'Europe	Coracias garrulus

## 2 - <u>Liste des autres espèces d'oiseaux migrateurs justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (2<sup>ème</sup> alinéa) du code de l'environnement</u>

A211	Coucou geai	Clamator glandarius
A096	Faucon crécerelle	Falco tinnınculus
A097	Faucon kobez	Falco vespertinus
A304	Fauvette passerinette	Sylvia cantillans
A284	Grive litorne	Turdus pilaris
A230	Guêpier d'Europe	Merops apiaster
A214	Petit-duc scops	Otus scops
A341	Pie-grièche à tête rousse	Lanius senator



# Direction Régionale de l'Environnement

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

#### République Française

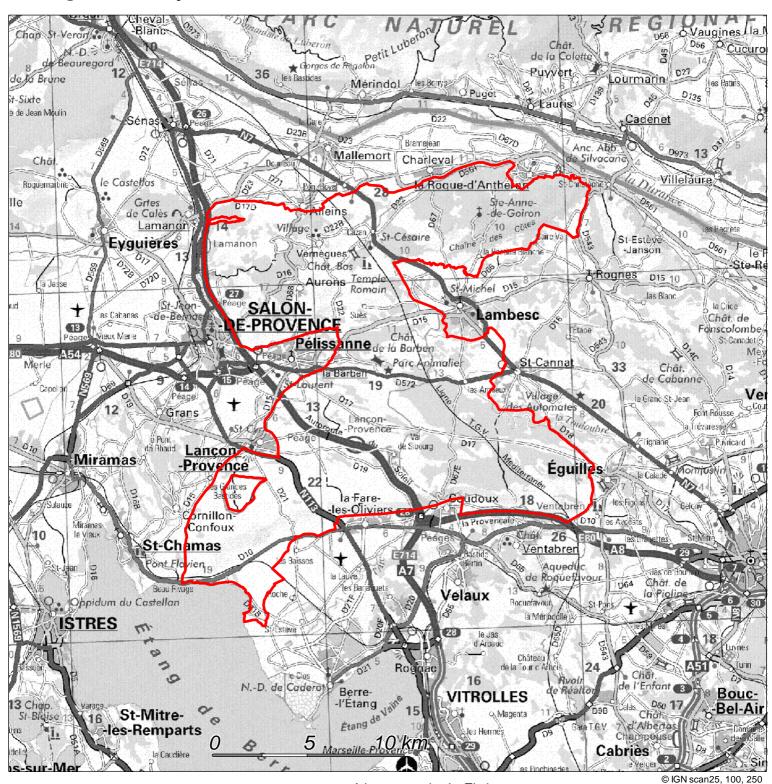
Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



### Zone de Protection Spéciale (ZPS)

#### FR9310069

#### Garrigues de Lançon et Chaînes alentour



Fiche créée le :04/05/2006

Adresse postale : Le Tholonet

DIREN

BP 120 - 13062 Aix en Provence - cedex 1

Téléphone: 04.42.66.66.00 - Télécopie: 04.42.66.66.01

#### MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## Arrêté du 27 AUT 2003 portant désignation du site Natura 2000 du Plateau de l'Arbois (zone de protection spéciale)

150A: DEV N 03 20281A

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu la directive n°79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 modifiée concernant la conservation des oiseaux sauvages, notamment son article 4 et son annexe I;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 414-1-II et L. 414-1-III, R.214-16, R. 214-18, R.214-20, et R.214-22;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L. 414-1-II-1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> alinéas du code de l'environnement :

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

#### Arrête:

Article 1<sup>er</sup>- Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 du Plateau de l'Arbois » (zone de protection spéciale FR 9312009), l'espace délimité sur la carte au 1/100 000 ci-jointe, s'étendant sur une partie du territoire des communes d'Aix-en-Provence, Cabriès, Rognac, Velaux, Ventabren et Vitrolles dans le département des Bouches-du-Rhône.

Article 2 - Les espèces d'oiseaux justifiant la désignation du « site Natura 2000 du Plateau de l'Arbois » figurent en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture des Bouches-du-Rhône, à la direction régionale de l'environnement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable.

Article 3 - Le directeur de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 AOUT 2003

Roselyne BACHELOT-NARQUIN

#### Annexe

## à l'arrêté de désignation du site Natura 2000 (zone de protection spéciale) FR9312009 Plateau de l'Arbois Listes des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation

## 1) Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II 1<sup>er</sup> alinéa du code de l'environnement :

Aigle de Bonelli Hieraaetus fasciatus

Aigrette garzette Egretta garzetta

Alouette calandrelle Calandrella brachydactyla

Alouette lulu Lullula arborea

Bihoreau gris Nycticorax nycticorax

Blongios nain Ixobrychus minutus

Bondrée apivore Pernis apivorus

Bruant ortolan Emberiza hortulana

Busard cendré Circus pygargus

Busard des roseaux Circus aeruginosus

Busard Saint-Martin Circus cyaneus

Butor étoilé Botaurus stellaris

Circaète Jean-le-blanc Circaetus gallicus

Engoulevent d'Europe Caprimulgus europaeus

Faucon pèlerin Falco peregrinus

Fauvette pitchou Sylvia undata

Fuligule nyroca Aythya nyroca

Grand-duc d'Europe Bubo bubo

Grande Aigrette Egretta alba

Héron pourpré Ardea purpurea

Hibou des marais Asio flammeus

Lusciniole à moustaches Acrocephalus melanopogon

Martin-pêcheur d'Europe Alcedo atthis

Milan noir Milvus migrans

Milan royal Milvus milvus

Burhinus oedicnemus Œdicnème criard

Outarde canepetière Tetrax tetrax

Pie-grièche écorcheur Lanius collurio

Pipit rousseline Anthus campestris

Coracias garrulus Rollier d'Europe

### 2) Liste des autres espèces d'oiseaux migrateurs justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II 2ème alinéa du code de l'environnement :

Anas platyrhynchos Canard colvert

Grand Cormoran Phalacrocorax carbo

Clamator glandarius Coucou geai

Epervier d'Europe Accipiter nisus

Falco subbuteo Faucon hobereau

Foulque macroule Fulica atra

Fuligule milouin Aythya ferina

Aythya fuligula Fuligule morillon

Guêpier d'Europe Merops apiaster

Petit-duc scops Otus scops

Pie-grièche à tête rousse Lanius senator

Sarcelle d'hiver Anas crecca



#### République Française

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



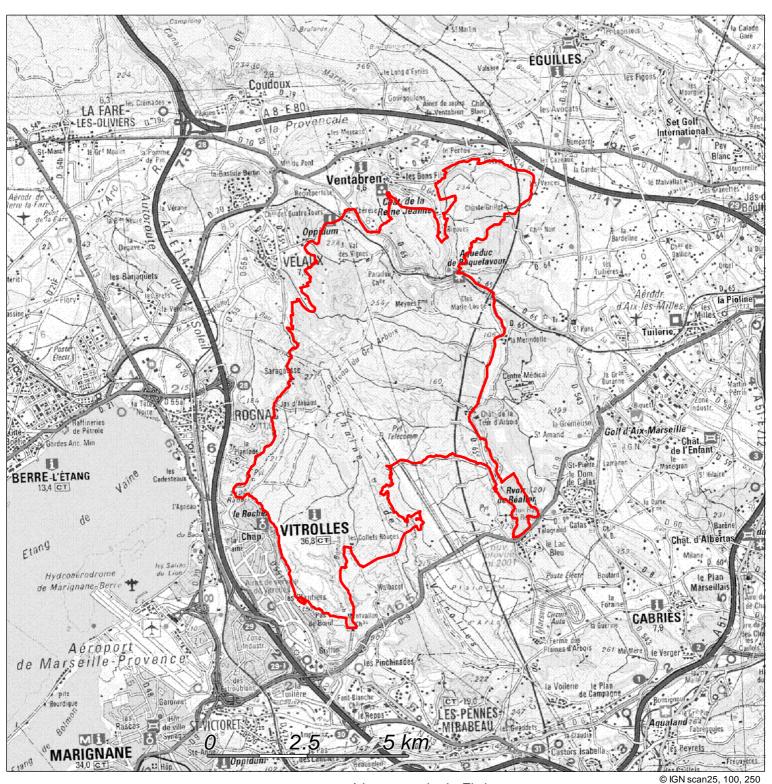
Direction Régionale de l'Environnement

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### Zone de Protection Spéciale (ZPS)

#### FR9312009

#### Plateau de l'Arbois



Fiche créée le :04/05/2006

Adresse postale: Le Tholonet

**DIREN** 

BP 120 - 13062 Aix en Provence - cedex 1

Téléphone: 04.42.66.66.00 - Télécopie: 04.42.66.66.01

#### PLATEAU DE L'ARBOIS, GARRIGUES DE LANCON ET CHAINE DES COTES

# code SFF: # numéro de la zone: PAC13 # code ICBP: # département(s): Bouches-du-Rhône # coordonnées: 43°26'-43°43'N # superficie: 34 500 ha 05°04'-05°21'E # altitude: 135 à 479 m. #\_nom du rédacteur: Centre d'Etude des Ecosystèmes Provençaux G. CHEYLAN, F. DHERMAIN # date de rédaction de la fiche: Janvier 1991 f commune(s) concernée(s): Vernègues (13115)
 Charleval (13024)
 Lambesc (13050)
 Coudoux (13118) ✓ Aurons (13008) ★ Alleins (13003) ∠ La Roque-d'Anthéron (13084) ≠ Eguilles (13032)
≠ La Fare-les-Oliviers (13037) / Cornillon-Confoux (13029) / Pélissanne (13069) + Lancon-Provence (13051) ventabren (13114) → Salon-de-Frovence (13103) ★ Velaux (13112) ≠ Rognac (13081) La Barben - Vitrolles (13117) Cabries Malle mar \* STATUT DE PROPRIETE: 5+ Chamas Hin privé 02 04 collectivité(s) locale(s) 05 domaine de l'état # DESCRIPTION DU MILIEU: 22 Lac, réservoir, étang, mares (eau douce) Cours d'eau Végétation sclérophylle, garrigue, maquis Pelouse xérophyte sur sol calcaire, pseudosteppe Forêt de feuillus sempervirente (chêne liège ou vert...) Falaises et parois rocheuses 62 82 Cultures sans arbre Vergers, bosquets, plantations de peupliers ou d'exotiques # STATUT DE PROTECTION: 07.2.01 Réserve naturelle volontaire : 285 ha Zone de Protection spéciale (285 ha) (RNV) déclarée par 09.D.03

la France en Juin 1991 (La Barben)

#### # ACTIVITES HUXAINES:

- Agriculture 01
- Sylviculture 02
- 03 Elevage
- 05 Chasse
- Tourisme et autres loisirs 07
- Habitat : dispersé 08
- 11 Industries
- Autoroutes et axes routiers importants Chemin de fer 12
- 13
- 19
- Mines et carrières Barrages et réservoirs 20

### critères d'inclusion: E4, E5, E7

#### LISTE DES ESPECES D'OISEAUX:

année du dernier recueil d'informations ornithologiques: 1990

Code et nom de l'espèce	Nicheurs	Hivernage	Migration'
A061 Aythia fuligula		D-E	
A059 Aythia ferina		C-D	
A093* <u>Hieraeatus fasciatus</u>	<u>i</u> <u>5</u>	Х	
A077* Neoohron percnopterus	<u>1</u>		
-025* Falco naumanni	3		
A. o* <u>Bubo bubo</u>	10+		
A073* Milvus migrans	Х		
A081* Circus aeruginosus	1-2		
A084* Circus pygargus	A		
A072* Pernis apivorus	?		
A080* Circaetus gallicus	Х		
A128* Tetrax tetrax	10-15		
A133* Burhinus oedicnemus	. 10-15		
A231* Coracias garrulus	A		
1* Caprimulgus europaeus	Х		

Code et nom de l'espèce	Nicheurs	Hivernage	Migration
A229* Alcedo atthis	Х		
A293* Acrocephalus melanopogon	Х		
A021* Botaurus stellaris	1		
A379* Emberiza hortulana	X		
A243* Calandrella brachydactyla	X		
A255* Anthus campestris	X		
A246* Lullula arborea	х		



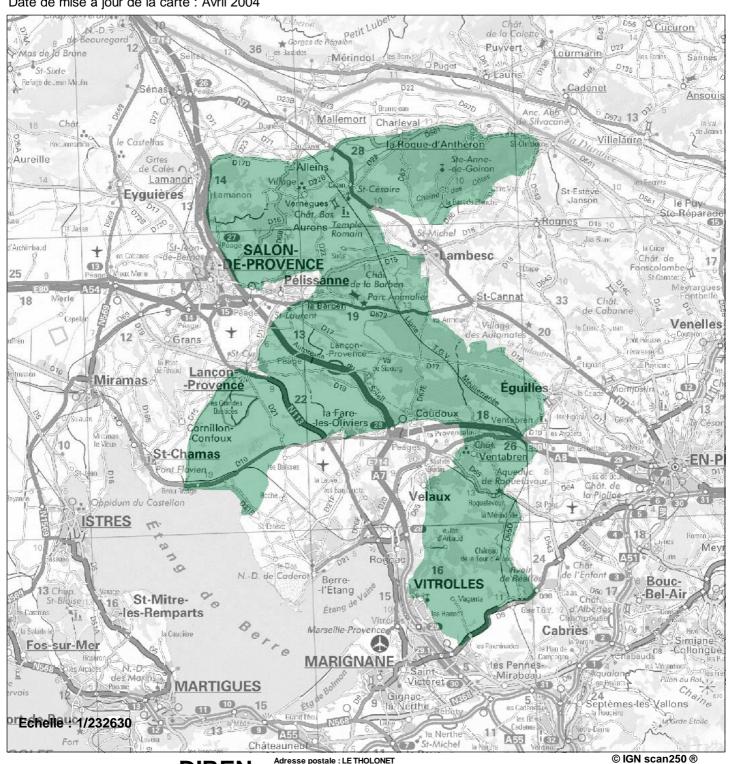




### Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

#### PAC13 Plateau de l'Arbois, garrigues de Lançon et chaîne des Côtes

Date de mise à jour de la carte : Avril 2004



#### PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES ET DU CADRE DE VIE

Bureau de l'Urbanisme

#### ARRETE

RELATIF AU RENOUVELLEMENT DU PROJET DE PROTECTION DU MASSIF DE L'ARBOIS SUR LES COMMUNES D'AIX EN PROVENCE, CABRIES, LES PENNES-MIRABEAU, ROGNAC, VELAUX, VENTABREN, VITROLLES

> Le Préfet de la région Provence, Alpes, Côte d'Azur Préfet des Bouches du Rhône Officier de la Légion d'Honneur

- VU le code de l'urbanisme et plus particulièrement le définier alinéa de l'article R 121-4;
- VU les plans locaux d'urbanisme des communes d'Aix-en-Provence, Cabriès, Les Pennes-Mirabeau, Rognac, Velaux, Ventabren, Vitrolles;
- VU l'arrêté préfectoral du 15 octobre 2001 qualifiant de projet d'intérêt général, le projet de protection du massif de l'Arbois sur les communes d'Aix-en-Provence, Cabriès, Les Pennes-Mirabeau, Rognac, Velaux, Ventabren, Vitrolles;
- VU les arrêtés préfectoraux et courriers du 20 novembre 2001 informant les communes d'Aix-en-Provence, Cabriès, Les Pennes-Mirabeau, Rognac, Velaux, Ventabren, Vitrolles de faire évoluer leur document d'urbanisme pour permettre la réalisation du projet d'intérêt général;
- VU l'avis de la DIREN du 16 septembre 2004;

CONSIDERANT la nécessité de renouveler le projet d'intérêt général de protection du massif de l'Arbois afin de permettre la mise en place des procédures réglementaires de protection ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches du Rhône;

#### ARRETE

Article 1: l'arrêté préfectoral du 15 octobre 2001 qualifiant de projet d'intérêt général, le projet de protection du massif de l'Arbois sur les communes d'Aix-en-Provence, Cabriès, Les Pennes-Mirabeau, Rognac, Velaux, Ventabren, Vitrolles, est renouvelé pour une durée de trois ans.

Article 2: Un avis sera inséré dans les journaux « La Provence » et « La Marseillaise ».

Article 3: le Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône,

- le Sous-Préfet d'Aix en Provence,
- le Sous-Préfet d'Istres,
- le Maire d'Aix en Provence,
- le Maire de Cabriès,
- le Maire des Pennes Mirabeau,
- le Maire de Rognac,
- le Maire de Velaux,
- le Maire de Ventabren,
- le Maire de Vitrolles,
- le Directeur Régional de l'Environnement de Provence, Alpes, Côte d'Azur,
- le Directeur Régional et Départemental de l'Equipement des Bouches du Rhône,
- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Bouches du Rhône,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Marseille, le

15 OCT 2004

Pour conte conforme

Laurenz PLEARUGUES

Pour le Préfet Lefecrataire Géléral

-Yannick IMBERT



#### PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

Direction des Collectivités Locales et du Cadre de Vie

Bureau de l'Urbanisme



#### ARRETE RELATIF AU PROJET DE PROTECTION DU MASSIF DE L'ARBOIS SUR LES COMMUNES D'AIX-EN-PROVENCE, CABRIES, LES PENNES-MIRABEAU, ROGNAC, VELAUX, VENTABREN, VITROLLES

#### Le Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône Officier de la Légion d'Honneur

VU le code de l'urbanisme, et notamment les articles L.123-14, R.121-3 et R.121-4;

VU les plans locaux d'urbanisme des communes d'Aix-en-Provence, Cabriès, Les Pennes-Mirabeau, Rognac, Velaux, Ventabren, Vitrolles;

VU le procès-verbal de clôture de la conférence mixte à l'échelon central, en date du 28 janvier 1997, complété par l'échange de lettres des 8 et 25 août 1997 entre la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement et le ministre de l'équipement, des transports et du logement ;

VU le mandat d'élaboration de la directive territoriale d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise du 29 juin 1998;

VU le mandat complémentaire pour l'élaboration de la D.T.A. susvisée du 21 juillet 1999;

VU la circulaire interministérielle du 27 juin 1985 concernant l'application des dispositions du code de l'urbanisme relatives aux projets d'intérêt général en matière d'urbanisme;

VU la décision ministérielle du 11 juin 2001 définissant le périmètre de protection du massif de l'Arbois à l'intérieur duquel la qualité du site, tant du point de vue de son intérêt paysager et biologique que de sa valeur exceptionnelle en terme d'aménagement du territoire, justifie que soient prises des mesures de protection du site naturel;

VU le dossier annexé au présent arrêté, relatif au projet de protection du massif de l'Arbois ;

CONSIDERANT que la préservation de la richesse biologique et paysagère du massif de l'Arbois présente un caractère d'utilité publique;

CONSIDERANT que ce projet constitue un projet d'intérêt général au sens des articles L. 123-14 et R. 121-3 du code de l'urbanisme ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône;

#### ARRETE

Article 1er: Le projet de protection du massif de l'Arbois sur les communes d'Aix-en-Provence, Cabriès, Les Pennes-Mirabeau, Rognac, Velaux, Ventabren et Vitrolles est qualifié d'intérêt général.

Le principe et les conditions de réalisation du projet précité sont mis à la disposition du Article 2: public:

dans les mairies des communes citées au précédent article,

- à la préfecture des Bouches du Rhône, direction des collectivités locales et du cadre de vie, bureau de l'urbanisme,
- à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence,

à la sous-préfecture d'Istres,

à la direction régionale de l'environnement de Provence, Alpes, Côte d'Azur,

à la direction départementale de l'équipement des Bouches du Rhône, service juridique,

à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt des Bouches du Rhône.

Un avis inséré dans les journaux « La Provence » et « La Marseillaise » fera connaître Article3: les conditions dans lesquelles le public pourra prendre connaissance du projet.

Cet avis sera également affiché dans les mairies des communes citées à l'article premier, et publié par tout autre procédé en usage dans ces communes.

#### Article 4:

le Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône,

Le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence,

le Sous-Préfet d'Istres,

le Maire d'Aix-en-Provence,

le Maire de Cabriès,

le Maire des Pennes-Mirabeau,

le Maire de Rognac,

le Maire de Velaux,

le Maire de Ventabren,

le Maire de Vitrolles,

le Directeur Régional de l'Environnement de Provence, Alpes, Côte d'Azur,

le Directeur Départemental de l'Equipement des Bouches-du-Rhône,

le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Bouches du Rhône,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Marseille, le 115 OCT 2001

Pour copie conforme et par délégation Le Chef de Buraau

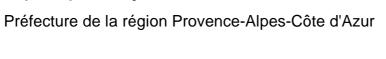
Yvon OLLIVIER

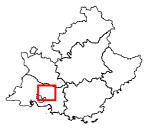
aurent PIERRUGUES



DIRECTION
RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMI

#### République Française

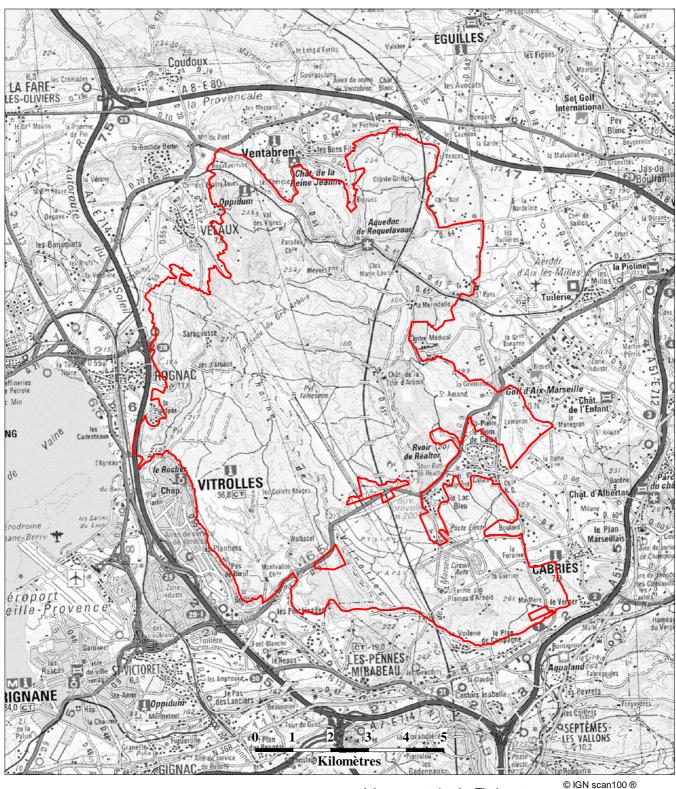




type: Projet d'Interêt Général

nom: PIG Massif de l'Arbois

code: PIG10002



echelle : 1 cm pour 1 km Fiche créée le : 23/02/05

**DIREN PACA** 

Adresse postale : Le Tholonet

BP 120 - 13062 Aix en Provence - cedex 1

Téléphone: 04.42.66.66.00 - Télécopie: 04.42.66.66.01

Visitez notre site internet : www.paca.ecologie.gouv.fr